

# LES AGRICULTEURS ET LA RECONSTRUCTION DU LIEN SOCIAL

## Actions innovantes en milieu périurbain parisien

**Michel Streith**

UMR LADYSS

La crise actuelle de l'agriculture renvoie tout autant à des préoccupations sociales et territoriales qu'économiques. La place de l'activité agricole dans notre société ne cesse de se réduire. Le nombre d'agriculteurs est en diminution constante depuis plusieurs décennies. Les dégâts environnementaux provoqués par une agriculture trop productiviste ont jeté la suspicion sur la capacité des agriculteurs à préserver le milieu naturel dans lequel d'autres habitants vivent ou travaillent. Enfin, le paysan n'est plus le principal agent économique du monde rural. Cependant, ces aspects généraux et quantitatifs cachent mal une réalité plus différenciée. Certes, l'agriculteur est aujourd'hui un acteur marginal de la vie sociale. Mais, la présence de l'agriculture est encore très importante si l'on considère les surfaces cultivées et les impacts paysagers visibles. De plus, certaines expériences innovantes visent des objectifs de restauration d'une « image » positive de l'activité agricole en optant pour plus de durabilité et de respect des normes environnementales. La prise en compte de l'implication territoriale de la ferme, à travers la diversification des productions ou la multifonctionnalité, replace l'agriculteur dans un rôle de référent.

La problématique de l'agriculture en termes de marginalisation et/ou de référence prend en grande partie sa source dans l'évolution de la relation entre la profession et le territoire dans lequel elle s'exerce. L'exigence d'accès à l'espace se pose en terme d'opposition entre les « tenants » objectifs de l'espace cultivable, c'est-à-dire les agriculteurs, et ses usagers. Cela sous-entend au minimum une compréhension mutuelle des points de vue et des exigences des autres groupes sociaux et au mieux des tentatives de médiation de ces attentes débouchant sur des projets inédits. Ce phénomène est particulièrement sensible dans les zones périurbaines où l'activité agricole est au mieux ignorée des populations environnantes, au pire source de conflits (accès au foncier, modes de productions polluants) (Poulot, 2008). Pour résoudre ces difficultés, des agriculteurs mettent en place des actions innovantes allant dans le sens de la reconstruction de liens sociaux. Certes, cet objectif est souvent secondaire par rapport aux nécessités d'ordres économiques qui dirigent le choix de la diversification. Mais, ces nouvelles pratiques, qu'elles soient productives (circuits courts, agriculture bio) ou culturelles (vente directe, accueil à la ferme) s'appuient sur des expériences productives qui obligent les agriculteurs à une réinterprétation de leur métier et de leur place dans la société.

La problématique de l'agriculture en milieu périurbain peut aisément s'envisager sous l'angle des tensions, suivant une acceptation « douce », ou des conflits (Torre et Carron 2002), suivant une approche « dure ». Ceux-ci ont généralement trait à la concurrence foncière, aux usages du sol ou à la question de l'approvisionnement alimentaire. En fait, ces problèmes renvoient à une dégradation, depuis plusieurs décennies, des relations entre l'agriculture et la société. Plus précisément, ils signalent une profonde transformation des relations entre ville et agriculture pour la question foncière, entre agriculture et ville pour la question alimentaire et entre agriculture et campagne pour la question usagère. L'espace périurbain francilien offre un terrain privilégié d'observation de ces phénomènes.

A partir d'enquêtes et de données quantitatives recueillis en région Ile-de-France, nous présenterons les résultats d'une recherche analysant les éléments mobilisés par les agriculteurs pour traduire la nouvelle demande sociale. Nous privilégions l'étude de la manière dont certains agriculteurs intègrent dans leurs pratiques et leurs représentations du métier des préoccupations émanant d'autres acteurs, en mobilisant des patrimoines naturels ou culturels.

## La norme

L'extension urbaine constituerait le principal « danger » pour l'agriculture en Ile-de-France. Le développement du résidentiel pavillonnaire pousserait les populations toujours plus loin de la capitale et la volonté des nouveaux habitants de posséder un bout de terrain entraînerait une consommation grandissante d'espaces ruraux. Pourtant, des données objectives viennent tempérer ces remarques. Le territoire régional francilien est composé de presque 80% d'espaces ruraux dont 53% d'espaces agricoles et 23% d'espaces boisés (Atlas rural et agricole de l'Ile-de-France 2004 : 26). De ce fait, il se situe dans la moyenne nationale. Un tiers des communes de la région est à dominante agricole ; plus précisément, 469 communes ont un territoire cultivé à plus de 65% (Atlas rural et agricole de l'Ile-de-France 2004 : 26).

L'autre élément marquant l'empreinte de l'agriculture en Ile-de-France est la présence de 24 régions agricoles et dix régions forestières établies non sur des critères de découpages administratifs mais sur des caractéristiques physiques, socio-économiques et productives relativement homogènes. L'agriculture pratiquée est en majorité céréalière, donc bénéficiant de soutiens financiers européens importants, les rendements sont élevés et la mécanisation très poussée. Les exploitations sont en général de grande taille et très performante. Tous ces critères concourent à un maintien de l'activité. D'ailleurs, les zones rurales dans lesquelles s'inscrivent les activités agricoles ne subissent pas d'émiettement foncier. Comme le souligne l'atlas rural et agricole de l'Ile-de-France, « les principales extensions urbaines n'ont que peu modifié l'armature de l'espace rural francilien » (Atlas rural et agricole de l'Ile-de-France 2004 : 91). L'effet de déstructuration de l'agriculture est surtout sensible dans le périurbain, il est plus limité en milieu rural : 650 des 839 communes rurales ont connu une diminution des surfaces agricoles inférieures à 5% entre 1982 et 1999 (Atlas rural et agricole de l'Ile-de-France 2004 : 90).

Les données sociologiques plaident également pour une relative limitation de l'emprise foncière urbaine. Tout d'abord, les agriculteurs sont encore très sur-représentés dans les conseils municipaux. De ce fait, ils y défendent leurs intérêts en agissant notamment au niveau des plans d'occupation des sols. Ensuite, la structure administrative de l'intercommunalité, telle qu'elle est conçue dans la loi Chevènement (1999), c'est-à-dire destinée à territorialiser et contractualiser les politiques publiques, redonne des moyens accrus à de petites communes, en général les plus agricoles, en compensant l'absence de revenus tirés de la taxe professionnelle liée à l'activité artisanale ou industrielle. Enfin, les surfaces agricoles bénéficient d'une protection « déguisée » à travers les parcs naturels régionaux ou les « pays ». En effet, ces derniers se sont constitués sur les traces des anciens pays agricoles, sans même parfois en changer le nom. Le Parc Naturel Régional (PNR) Vexin français en pays Vexin français, le pays d'accueil des Marches d'Yvelines en Mantois, le PNR Haute Vallée de Chevreuse en Hurepoix, le PNR Gâtinais Français en Gâtinais et le PNR Oise Pays de France en Ile-de-France (Atlas rural et agricole de l'Ile-de-France 2004 : 31). Cette association entre agriculture et environnement mérite analyse. Nous nous appuyerons sur l'exemple du Vexin français pour en illustrer les conséquences.

Dans un article intitulé « La concertation sur l'espace cultivé et la nature dans le Vexin français », Richard Raymond rappelle les enjeux majeurs qui président à la création, en 1995, du Parc Naturel Régional du Vexin français. Le contexte est le suivant : le Vexin est présenté comme un territoire rural et calme en opposition à la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et aux vallées de la Seine et de l'Oise très peuplées. Les terres du plateau du Vexin sont exploitées par une agriculture productive industrialisée. Mais, les villages du Vexin sont aussi un lieu de résidence pour des populations aisées qui se déplacent facilement, pour leur emploi, vers les villes proches grâce à un réseau routier de bonne qualité. Dès lors, les agriculteurs et les résidents des villages ont un intérêt commun, celui de se prémunir des nuisances, supposées ou réelles, provoquées par les villes avoisinantes. Comme le souligne l'auteur « agriculteurs et résidents non agricoles doivent se rencontrer pour définir, de concert, les modalités de gestion de l'espace qu'ils partagent. La « protection de la nature » est un axe important de ces nouveaux accords » (Raymond 2003 : 169). Nous sommes très loin ici du souci de préservation d'un patrimoine faunistique ou floristique communément dévolu à un parc naturel. D'une manière générale, tous les grands espaces naturels protégés en Ile-de-France sont situés dans des zones de grande culture et de prix très élevés du foncier bâti.

Tous les exemples cités précédemment incitent à une certaine prudence quant à la vision commune d'une urbanisation tentaculaire, croqueuse de terres agricoles. Dans le cas de l'Ile-de-France, les agriculteurs se prévalent de leur puissance économique et politique et utilisent les outils institutionnels à leur disposition pour défendre leur statut professionnel et leur place dans la société locale.

Le deuxième aspect de notre approche concerne la relation agriculture/ville. Nous nous poserons la question suivante : comment les agriculteurs d'Ile-de-France prennent en compte la proximité d'une très importante

population urbaine pour organiser leur système de production et rechercher de nouveaux débouchés ? Cette problématique fut, en son temps, théorisée par Von Thünen. Dans son modèle, Von Thünen établit une corrélation entre la distance à la ville et l'utilisation agricole du sol, les cultures nécessitant un écoulement rapide (exemple les légumes) se trouvant près des centres urbains et les cultures à transformation industrielle (exemple la betterave à sucre) étant plus éloignées.

Dans le cas de l'Île-de-France, il est possible d'affirmer que nous sommes presque dans un cas d'école d'une non prise en compte du potentiel urbain en matière de débouché commercial pour les agriculteurs. La majeure partie des surfaces est affectée à des cultures industrielles et exportatrices. Une recherche publiée en 2005 par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche rappelle que la tendance dans la région est à « la concentration des exploitations et à la simplification des systèmes de culture » (Agreste 2005 : 1). 84% de la SAU sont cultivés par des exploitations céréalières ou de grandes cultures (céréales plus oléoprotéagineux et betteraves à sucre) ayant un rayon d'action commercial très étendu. Les exploitations en contact avec des populations, principalement à travers la vente directe, représentent une infime minorité en nombre et en surface et sont des fermes en difficulté, menacées par le vieillissement du chef d'exploitation ou des exploitations céréalières qui pratiquent un peu de diversification (légumes frais, fleurs) (Agreste 2005).

Le troisième aspect nous renvoie à une analyse plus traditionnelle dans les études ruralistes, celle de l'interaction entre l'agriculture et son milieu environnement immédiat, la campagne. Dans le cadre francilien ou périurbain, la thématique fréquemment traitée est celle de la concurrence usagère. Les espaces et les activités agricoles sont-elles source de conflits avec d'autres projets portés par des populations non agricoles, par exemple des projets résidentiels, ludiques, associatifs, environnementaux ? Ainsi, des travaux de géographes s'attachent à mettre en évidence les procédures de négociation et de planification spatiale entre les différents acteurs sociaux en milieu périurbain (Bryant 1997, Bacconnier 2005). À partir d'une recherche menée en périphérie de Toulouse, S. Bacconnier fait l'hypothèse que les moments de mise en place de projet d'aménagement sont des « moments de confrontation voire de construction de représentations autour de l'agriculture » (Bacconnier 2005 : 18). L'auteur s'inspire d'une conception dynamique du territoire qui résulte d'une construction permanente où les acteurs combinent « mise en forme » et « mise en sens » de leur espace (Raffestin 1986). Les résultats de sa recherche montrent une évolution vers plus de prise en compte de la multifonctionnalité de l'agriculture dans les espaces périurbains. Cela tient au fait que les agriculteurs ne sont plus les seuls à tenir un discours sur leur propres pratiques professionnelles ; d'autres acteurs, notamment à travers les procédures délibératives municipales ou intercommunales, « contribuent à façonner une représentation renouvelée de l'activité agricole parée désormais d'autres fonctions que l'activité de production et qui ne suffit plus à définir le rural » (Bacconnier 2005 : 30).

Il convient de s'interroger sur la perception de cette problématique par les agriculteurs franciliens. Dans un document publié en 2004 par la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne intitulé « Contribution de l'Île-de-France à la

préparation du projet de loi de modernisation agricole », un groupe de réflexion constitué de professionnels de l'agriculture, d'organismes consulaires, d'associatifs, de consommateurs et d'usagers précisent les contours de l'agriculture en Ile-de-France, « grande région agricole méconnue » pour reprendre leur expression (Chambre d'agriculture Ile-de-France 2004). Les spécificités de l'agriculture francilienne sont exposées en ces termes : proximité d'un bassin de consommation de onze millions de personnes, besoin de préservation du foncier non bâti, problème de recrutement d'employés en concurrence avec d'autres secteurs, coût de la main d'œuvre en concurrence avec d'autres régions françaises et d'autres pays, surcoûts et nuisances liés à la proximité urbaine (problèmes de déplacement, vols, déprédations), pression foncière, disparition du secteur de la première transformation. L'approche est particulièrement négative. En caricaturant, l'agriculture francilienne serait victime de la ville et des concurrences. Le seul point positif serait la proximité du « bassin de consommation » mais nous avons indiqué précédemment comment cet aspect est évacué des projets d'installation ou de développement.

Le bilan présenté dans ce document est à nuancer. Certes, l'agriculture francilienne est soumise à des pressions économiques (comme toute entreprise insérée dans une économie de marché) et urbaines (sauf à rechercher de plus fortes interactions). Mais, ses résultats financiers sont parmi les meilleurs de France, voir d'Europe. La suite du document énumère une série de mesures proposées pour garantir la pérennité de l'activité agricole en Ile-de-France. Nous sommes là en présence d'un chapelet de revendications égrené pour certaines d'entre elles depuis plusieurs décennies et qui a fait la réussite de la grande agriculture céréalière : améliorer le revenu en réorganisant la fiscalité et en protégeant les marchés, rechercher de nouveaux débouchés (par exemple les biocarburants), établir des normes sanitaires strictes pour contrôler les importations, renforcer les filières. (Chambre d'agriculture Ile-de-France 2004).

Aborder la question des relations entre agriculture et société locale, c'est se placer dans un débat qui traverse les disciplines en sciences humaines depuis plus d'un siècle : le « modèle » de la communauté villageoise nous donne-t-il à voir des relations d'entraide ou est-il un archétype des relations conflictuelles ? Nous pouvons considérer que le débat se pose plus en terme dialectique que dichotomique. À partir des considérations établies précédemment au sujet des relations agriculture/campagne, l'on peut parler de solidarité conflictuelle, c'est-à-dire d'un processus dynamique et continu de négociation, de blocage et de compromis.

Les trois caractéristiques problématiques de l'agriculture francilienne dans sa relation aux espaces urbains (capitale ou villes environnantes) se résument ainsi : concurrence foncière, positionnement en matière d'approvisionnement, concurrence usagère. Si l'on veut rechercher un point commun entre ces trois dimensions, c'est l'absence de lien social entre les agriculteurs et les populations urbaines. Nous avons montré comment les agriculteurs résolvent les deux problèmes concurrentiels, le foncier et l'usage, en se protégeant des populations non agricoles et en adoptant des stratégies sectorielles compréhensives uniquement par quelques initiés. Le dialogue est bloqué. Mais le point central est sans doute la question de l'approvisionnement. En

se coupant de toute relation dans ce domaine avec les villes environnantes, les agriculteurs se privent d'une légitimité aux yeux de nouvelles populations périurbaines qui ne se sentent pas concernées par les cultures pratiquées sous leurs yeux. Ils en ignorent la destination, pointent les méfaits des pesticides et des herbicides sur la santé. L'accès aux bâtiments d'exploitation est impossible. Les arbres, les haies, les animaux sont absents du paysage. L'image perçue est plutôt celle d'une immense steppe. Cette rupture de lien ou de repère ne favorise pas les ententes ou les compromis lors des conflits, que ce soit autour du foncier ou de l'usage du sol. L'exploitant agricole est perçu de manière négative, au mieux ignoré. Ce fait est le résultat de plusieurs décennies de pratiques sectorielles de l'agriculture, notamment dans le domaine de la grande culture céréalière.

La situation est réellement conflictuelle lorsque les urbains, les nouveaux arrivants en milieu rural ou des groupes de pression expriment une demande précise vis-à-vis de l'agriculture notamment en matière de sécurité alimentaire, de qualité ou de préservation de l'environnement. Les habitudes sectorielles des agriculteurs ont construit une réelle autonomie de l'activité productive et l'émergence d'une prise en compte citoyenne des choix agricoles par les populations non agricoles met en relief les faibles relations sociales entre les acteurs. La rupture du lien est d'ailleurs la norme. La conséquence en est une forme de « délégitimisation » de l'agriculture. L'exemple de Disneyland est à ce sujet significatif. Lorsque le géant américain des loisirs a décidé de s'installer sur les riches terres de l'est parisien, aucune voix ne s'est élevée pour rappeler l'intérêt agronomique du lieu. Ce sont aujourd'hui, des milliers d'hectares d'une des meilleures terres arables de France qui se sont transformées en zones résidentielles, industrielles ou routières, dans l'indifférence générale.

## L'innovation

Si la norme est l'absence de lien social, l'innovation se situe dans la reconstruction de celui-ci à partir de dispositifs expérimentaux. Nous allons illustrer ce phénomène à partir d'enquêtes menées à la ferme de Villarceaux, commune de Chaussy, dans le département du Val d'Oise. La superficie de l'exploitation est de 370 hectares répartis en cultures, prairies, forêts et bandes enherbées. Après un bref rappel historique, nous présenterons les actions innovantes de ce site en reprenant nos problématiques duelles, citées précédemment, ville/agriculture, agriculture/ville, agriculture/campagne.

L'activité agricole de Villarceaux est insérée dans un projet plus global<sup>1</sup>. En 1995, la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme décide de convertir à l'agriculture biologique l'exploitation, la ferme d'un domaine qui comprend un château et ses dépendances où se déroulent des manifestations culturelles. La ferme est gérée de manière durable c'est-à-dire que sont pris en compte les impacts environnementaux, sociaux et économiques de l'activité sur le territoire. L'aspect très intéressant de ce projet est sans doute la question de l'échelle d'expérimentation. Nous avons à faire à la reconversion en agriculture biologique d'une grande exploitation

1 Pour en savoir plus : <http://www.bergerie-villarceaux.org>

céréalière en bassin parisien. À l'époque, l'exemple est unique et rompt avec le cliché, en partie exact, d'une agriculture bio menée sur de petites surfaces et dans des lieux difficiles. Il s'agit d'une exploitation intégrée, en terme de localisation et de surfaces cultivées, au modèle rencontré fréquemment en région Ile-de-France. Cependant, les pratiques agronomiques diffèrent.

Dans le cadre d'une redéfinition des relations entre agriculture et ville, la ferme répond à une demande sociale croissante des urbains en matière de qualité et de sécurité des aliments et de préservation de l'environnement. En effet, la totalité de l'espace productif est certifiée AB « Agriculture Biologique » et la ferme est en polyculture/élevage, ce qui est rare en Ile-de-France pour une ferme de cette taille. Toute l'originalité du projet tient là. Le système agronomique part de l'élevage. L'agriculteur élève un troupeau de bovins de race Salers d'une cinquantaine de mères allaitantes et un troupeau ovin Suffolk de 120 brebis. Les animaux consomment une partie des céréales produites sur place et paissent dans des prairies qui sont autant de futures terres cultivables fertilisées par les déjections animales. La conversion vers le bio s'est déroulée selon les phases suivantes : diversification des assolements, réintroduction de l'élevage, association de cultures complémentaires, réduction de la taille des parcelles, implantation de haies et de bandes enherbées, ouverture de chemins, implantation de prairies « multi-espèces », mise en autonomie de l'exploitation par la production de l'alimentation du bétail et installation d'une maraîchère sur 4 ha. Tout cela constitue une « offre » de durabilité visible par une population non avertie des questions agricoles.

En effet, ces innovations sont valorisées par le biais d'un autre volet de la requalification de la relation agriculture/ville : l'accueil, au sens très large. Les activités sont diversifiées et touchent des publics larges mais essentiellement urbains (Poulot, Rouyres, 2003). Nous pouvons illustrer ce propos à partir d'exemples de manifestations auxquelles nous avons participé : accueil d'élèves de collèges ou de lycées du département de Seine-Saint-Denis dans le cadre de projets scolaires, journées d'études pour des étudiants en sociologie de l'Université de Nanterre, mise en place de critères d'évaluation de la durabilité agricole avec des élèves d'Agrocampus Rennes, opérations de mesures de la biodiversité floristique avec le Museum d'Histoire Naturelle de Paris.

L'innovation principale est la création d'une Société Civile Coopérative. Il s'agit d'une coopérative de consommateurs regroupant environ 260 personnes qui achètent les produits de la ferme (viande, farines, huiles, légumes) sous la forme d'un retrait mensuel sur les lieux de l'exploitation. L'inscription s'effectue sous la forme d'une prise de part sociale. L'adhérent réserve ses achats par internet une quinzaine de jours à l'avance. Les sociétaires sont en majorité de Cergy-Pontoise ou de ses alentours mais l'on compte aussi des parisiens et des habitants de Saint-Denis. Une assemblée générale annuelle rythme la vie de l'association. A la lecture des comptes-rendus et pour avoir participé moi-même à l'une d'entre elles en tant qu'adhérent, je peux témoigner du dynamisme de cette structure qui s'est traduit entre autre par la création d'un emploi centré sur la vente et la promotion des activités. Les motivations des membres de la coopérative sont multiples mais quelques traits généraux peuvent être esquissés : l'argument le plus fréquemment avancé est celui de

l'attrait pour le bio mais un bio dont on connaît la provenance puisque l'achat se fait sur le lieu de production, d'autres adhérents tiennent des positions plus « politiques » (refus de donner son argent aux grandes surfaces, rejet de l'agriculture productiviste), certains parlent du plaisir de venir chercher leurs produits à la ferme. Tous ces discours se renforcent et se nourrissent des informations échangées lors des « journées retraits » ou portes ouvertes car les adhérents organisent eux-mêmes la vente tout en partageant un repas ou une partie de la journée sur place. Il faut souligner la diversité des « profils » professionnels d'acheteurs.

La relation agriculture/campagne environnante est plus complexe. La ferme expérimentale a fait l'objet d'une mise à l'écart de la part des structures institutionnelles telles les communes ou le parc naturel du Vexin. Aucun échange n'a eu lieu avec les agriculteurs du plateau. Mais, la situation évolue. Le site de Villarceaux a été sollicité par le PNR pour devenir un exemple d'écosite. En effet, un projet de réaménagement écologique des bâtiments d'exploitation en structure d'accueil (économies d'énergie et d'eau, utilisation d'énergies renouvelables, emploi de matériaux écologiques, épuration naturelle des eaux usés) est en cours et va être mené en collaboration avec des artisans locaux. Côté agriculture, l'évolution est plus lente mais certains signes ne trompent pas : un des employés de la ferme n'est autre que le fils d'un grand propriétaire terrien voisin. Les savoirs agronomiques vont donc se diffuser.

A partir de la présentation rapide du cas de l'exploitation de Villarceaux, nous pouvons tirer quelques enseignements concernant le concept d'innovation. Tout d'abord, l'innovation est dans le « hors-norme ». Elle se constitue même en opposition avec les impasses, les contradictions ou les manques créés par la norme (dans notre cas, il s'agit des limites de la sectorisation d'un système productif induites par le modèle agricole des quarante dernières années). Ensuite, l'innovation n'est pas une chose toute faite à laquelle devrait s'adapter l'individu ou le groupe. Cette vision renvoie à une conception transcendantale et rationaliste qui pense la nouveauté comme extérieure aux acteurs. L'innovation est une chose entraînée de se faire. Nous rejoignons ici l'approche de Darré qui considère l'innovation en terme dynamique. Les agriculteurs s'impliquent dans des réseaux et trouvent des réponses concrètes à leurs problèmes (Darré 1996). Mais, la posture adoptée par les acteurs est sans doute, dans bien des situations, encore sectorielle. Les agriculteurs trouvent les solutions entre eux. Or, le cas de l'innovation présentée dans cet article s'insère dans un tryptique agriculture/ville/campagne qui oblige à créer des configurations relationnelles dépassant le cadre de la catégorie professionnelle. Dès lors, il s'agit pour les agriculteurs de produire des discours critiques et des actions citoyennes, c'est-à-dire de responsabiliser et d'engager des acteurs d'horizons différents. L'analyse de ce processus nécessite des méthodologies et des outils conceptuels familiers aux sciences humaines.



## Bibliographie

Bacconnier S., 2005 : *Faire la campagne périurbaine : gestion et représentations de l'activité agricole des les projets d'aménagement communaux*. Actes du colloque « Faire campagne », Rennes 17-18 mars.

Bacconnier S., Duvernoy I., Vianey G., 2005 : *L'aménagement communal périurbain : maintenir l'agriculture pour préserver quelle ruralité ?* Symposium INRA-PSDR « Territoires et enjeux du développement régional », Lyon 9-11 mars.

Bryant C., 1997 : « L'agriculture périurbaine : l'économie d'un espace innovateur », *Cahiers Agriculture* 6, 125-130.

Chambre régionale d'Agriculture de Seine-et-Marne, 2004 : *Contribution de l'Ile-de-France à la préparation du projet de loi de modernisation agricole*, Document manuscrit.

Darré J-P., 1996 : *L'invention des pratiques dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissance*, Paris, éditions Karthala.

De Biasi L., Odonnet M., 2005 : *Atlas rural et agricole de l'Ile-de-France*, Paris, Driaf/laurif.

Fleury A., 2005 : « L'agriculture dans la planification de l'Ile-de-France », *Les Cahiers de la multifonctionnalité*, 8, 33-46.

Mendras H., 1970 : *La fin des paysans*. Paris, Armand Colin.

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2005 : « Les agricultures franciliennes : une diversité de situations et de dynamiques », *Agreste* n° 81.

Poulot M., 2008 : « Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale nouvelles perspectives ? », *Géocarrefour*, 83-4, n° spécial Géographie(s) rurale(s) en question, pp. 269-278.

Poulot M., Rouyres T., 2003 : « L'accueil social à la ferme : une nouvelle fonction pour les agriculteurs. Quelques éléments de réflexion à partir d'une étude en Ile-de-France », in *Innovations in rural areas*, Comité National de Géographie-University of Worcester, Presses universitaires Blaise Pascal Clermont-Ferrand, CERAMAC, n°22, pp. 179-194.

Raffestin C., 1986 : « Territorialité : concept ou paradigme de la géographie sociale ? » *Geographica Helvetica*, 2, p.91-96.

Raymond R., 2003 : « La concertation sur l'espace cultivé et la nature dans le Vexin français », *Economie Rurale*, 273-274, 69-183.

Torre A., Carron A., 2002 : « Conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux », *Sciences de la Société*, n°57, 95-113.

Université Villes et Agricultures, 2005 : *Villes et Agricultures. Accords désaccords*. Actes des journées de Redon 21 et 22 octobre 2005, INRA/ Agrcampus Rennes/Chambre d'agriculture de Bretagne/FRGEDA Bretagne.